



Syndicat National des Personnels de la Communication et de l'Audiovisuel

**Delphine Ernotte favorable à la fusion des quatre sociétés de l'Audiovisuel public...
Elle l'a fait savoir au Sénat !**

Si les syndicats de France Télévisions avaient un doute sur la position de la direction concernant la création d'**une entité fusionnant France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et l'INA** faisant suite à l'annonce d'Emmanuel Macron de supprimer la redevance, il est totalement levé : **Delphine Ernotte est pour.**

Elle l'a fait savoir aux sénateurs lors de son audition comme Laurent Vallet le Pdg de l'INA ainsi que l'écrit Public Sénat « ***Lors des auditions, Delphine Ernotte pour France Télévisions et Laurent Vallet pour l'INA, ont indiqué aux rapporteurs de la mission qu'ils étaient favorables à naissance de cette structure fusionnée.*** ».

La veille, elle s'est bien gardée de le préciser au CSE Central de France Télévisions où elle s'est juste "déclarée favorable à la fusion France 3 et France Bleu"... évitant soigneusement d'en parler.

Ceux qui ont décidé de se mobiliser le 28 juin prochain pour dire non à la suppression de la CAP (ex-redevance) savent maintenant que **la direction et ses représentants ne jouent pas dans leur camp !**

Loin d'être surprise de cet illusoire processus de gain de pouvoir d'achat, **la CGC Média qui ne croit pas qu'une mobilisation d'un jour suffira à stopper les vellétés de l'État comme du Parlement de revenir à l'hiver 1974, ira jusqu'à saisir les plus hautes juridictions afin de s'opposer juridiquement à ce détricotage en parfaite contradiction avec la loi votée en 2009.**

Quant à la position de Delphine Ernotte de valider la vision de quelques sénateurs « *Une société unique devant permettre une unité de pilotage, une réduction des niveaux stratégiques et une plus grande agilité pour répondre aux défis qui s'annoncent* », qu'ils entendent voir aboutir à un texte de loi dont ils pourraient discuter dès 2023 débouchant sur la création de « *France Médias* » en 2025, elle ne repose que sur un simple calcul mathématique vide de sens... même si certains membres de son entourage racontent qu'elle aurait l'aval du Secrétariat général de l'Élysée!

Bien évidemment la CGC Média qui n'a cessé de décrire et d'écrire, cette entreprise organisée de casse de la télé publique principalement, ne laissera pas faire tous ceux qui adoptent cette vision réductrice et erronée de l'avenir audiovisuel.

Cela devait être dit. Imaginons un instant que la suppression de la redevance que paient seulement 23 millions de foyers, ne puisse se faire au regard de la situation financière du Pays et notamment son endettement, ceux qui prônent un tel scénario n'auraient plus aucune légitimité à parler au nom de l'Audiovisuel public.

Le SNPCA-CGC est donc plus que jamais mobilisé pour s'opposer à ce scénario catastrophe qui fragiliserait encore plus les salariés de FTV après la suppression de la publicité après 20h et ses conséquences, la fusion de FTV SA, F2, F3, F5, RFO, les réformes et les contre réformes, les déménagements incessants, la perte de sens au travail et la destruction des collectifs, la fermeture de France Ô...

Paris, le 10 juin 2022